

PANORAMA

dre-vras

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MELLAC

MELLAC, TERRE DE JEUX 2024

AMÉNAGEMENT AU PARC
FRANÇOIS MITTERRAND

BILAN DE MI-MANDAT



MELLAC
MELLAC

INFOS PRATIQUES

MAIRIE - LA POSTE

📍 Le Bourg 29300 Mellac
☎ 02 98 71 80 63
✉ mairie@mellac.bzh
🌐 /mairiedemellac
🌐 www.mellac.bzh
Lundi, mercredi, jeudi & vendredi :
8h45/12h et 13h45/18h
Mardi : 8h45 /12h et 15h30/18h

MELLA'THÈQUE

📍 Le Bourg 29300 Mellac
☎ 02 98 71 93 86
✉ bibliotheque@mellac.bzh
Mardi : 15h/18h (fermé en juillet et août)
Mercredi : 10h/13h et 15h/18h
Vendredi : 15h/19h
Samedi : 10h/13h et 15h/18h (seulement le matin en juillet et août)
Dimanche : 10h/12h jusqu'à fin août et 15h/18h à partir du 1^{er} septembre.

PROPRETÉ DE LA COMMUNE

Collecte des ordures ménagères :
Ramassage hebdomadaire le lundi.
Collecte du tri sélectif :
Ramassage hebdomadaire le mardi.

DÉCHETTERIE DE QUIMPERLÉ

📍 1 rue René Gasnier de Fresnes
☎ 02 98 96 18 16
Du 1^{er} avril au 31 octobre
Du lundi au samedi : 9h - dernier accès 11h50 et 13h30 - dernier accès 17h50.
Du 1^{er} novembre au 31 mars
Du mardi au samedi : 9h - dernier accès 11h50 et 13h30 - dernier accès 17h20.

PERMANENCES DES ÉLUS

Les élus reçoivent sur rendez-vous :
☎ 02 98 71 80 63 - ✉ mairie@mellac.bzh

Franck Chapoulie
Maire



Nolwenn Le Crann
Adjointe à la culture et au cadre de vie



Thierry Martin
Adjoint aux associations et aux sports



Armelle Bihannic
Adjointe aux affaires scolaires et à la communication



Patrice Le Goff
Adjoint au patrimoine bâti et au matériel communal



Christophe Nivaigne
Adjoint aux mobilités, travaux voirie, aménagements et espaces verts

JARDINAGE / BRICOLAGE

Conformément à l'arrêté préfectoral du 7 novembre 2011 n° 2011-1514 (prévention des incendies dans le Finistère) et la circulaire du ministère de l'écologie et du développement durable du 18 novembre 2011, il est interdit de brûler des végétaux, que ce soit à l'air libre ou dans un incinérateur de jardin.

Le broyage et le compostage sont préconisés car ils permettent d'évacuer les végétaux sans se déplacer en déchetterie. Quimperlé Communauté vous aide pour louer un broyeur de végétaux et/ou acheter un composteur.

Renseignements :

www.quimperle-communauté.bzh → vos démarches → déchets

NUISANCES SONORES

Les travaux à l'aide d'outils sonores (tondeuses, perceuses, bétonnières, etc) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30.
Les samedis de 9h à 19h.
Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

COMMERCE AMBULANTS

Le Marchelino Pizza Foodtruck

Pizzas & plats à emporter.
Le mardi sur le parking devant la maison médicale à partir de 17h30.

☎ 06 88 56 79 85

Woodfire Foodtruck

Pizzas napolitaines, fajitas & p'tis plaisirs.
Vendredi & samedi sur le parking devant la maison médicale à partir de 17h.

☎ 06 64 48 21 54

Sommaire

VIVRE ENSEMBLE

Amiante	4
IDES	4
Dépôts illégaux de déchets	4

VIE MUNICIPALE

Le bilan à mi-mandat	7
Recensement	9
Élections 2024	9
Les adresses à Mellac	10
Cyclisme	10
Parc François Mitterrand	11
Cimetière	11
Vie du CMJ	12
École	13
Ty Bonal	14
Bien carrossés avec Karos	14
Haies bocagères	15
Finances	16
Entretien avec Patrice Le Goff	17

VIE SOCIALE

Jeux Olympiques 2024	18
Les temps forts de nos aînés	18

PARLONS DE VOUS

Zoom sur Louissette Guelt	19
---------------------------------	----

VIE ASSOCIATIVE

Cyclo Sport Mellacois	20
L'Amicale Laique	21

VIE CULTURELLE

Le ciel vu sous un un nouvel angle	22
Journées Européennes du Patrimoine	22
L'été et la rentrée culturels	23
Rendez-vous à la Mella'thèque	24

TRIBUNE LIBRE

Mellac Autrement	26
Mellac Plus Loin	26

LA RECETTE

Le gâteau aux pommes	27
----------------------------	----

Magazine municipal annuel N° 3 \ 2022-2023

Édité par la commune de Mellac.
Directeur de publication :
Franck Chapoulie.
Rédaction : Franck Chapoulie, Armelle Bihannic, Nolwenn Le Crann.
Crédits Photos : Armelle Bihannic, Nolwenn Le Crann, mairie de Mellac, Émilie Le Coz, Adobe Stock.
Mise en page : La Petite Graphiste.
Impression : Icônes, Caudan.
Imprimé à 1 650 exemplaires.

ÉDITO



Chère Mellacoise, cher Mellacois,

Crise covid, guerre en Europe, inflation, tensions sociales, catastrophes naturelles, ralentissement économique et réchauffement climatique. Je voulais mettre ces mots en introduction de l'édito de ce nouvel exemplaire du PANORAMA pour ne plus avoir à les citer par la suite.

Nous n'en avons pas fini avec ces vocables. Ils sont là. Ils pèsent fortement sur nos décisions et nos choix : Pour nous Tous, y compris pour la Municipalité.

Ce bulletin, actuellement entre vos mains, est là pour vous informer des évolutions faites et à venir puisque la commune de Mellac continue de croître. Idéalement située, elle connaît une belle dynamique démographique connaissant la plus forte augmentation de population du Pays de Quimperlé.

Ces chiffres sont flatteurs certes mais obligent à adapter les infrastructures aux besoins de tous les habitants. Songez que la population de Mellac était de 1 390 habitants en 1968, de 2 314 habitants en 1999 et aujourd'hui, nous allons franchir les 3 500 habitants ! Un pallier qui nous classe dans les 500 plus grandes villes de France.

Favoriser les déplacements doux pour réduire nos empreintes carbone en réalisant la liaison Ty Bonal rond-point de Kergroes, isoler nos bâtiments en réhabilitant l'école maternelle cet été, faciliter l'intégration des nouveaux habitants, rester solidaires des personnes en difficultés et des aînés, accompagner le monde économique et agricole et surtout, favoriser le bien-être des enfants à l'école à travers le sport et les nombreuses activités qui leur sont proposés. Voilà la gageure en ces temps économiquement compliqués. Aucune dépense publique n'est inutile quand elle apporte un niveau de service mais cela doit être financé collectivement et, nous avons fait le choix de maintenir un bon niveau de service public !

« L'avenir sera radieux si on y croit. Nous y croyons. Regarder vers l'avenir, anticiper les changements nécessaires et faire en sorte que tout un chacun puisse vivre au mieux à Mellac : c'est l'objectif de l'équipe municipale ». Voilà l'extrait de mon discours prononcé lors de la cérémonie des vœux que je souhaitais partager avec vous lecteur.

Enfin mon dernier mot sera pour Emmanuelle Arzul, notre Directrice Générale des Services qui s'en va exercer ses talents dans la commune de Loctudy : je salue ici ses années d'investissement au service de Mellac. Nous accueillons à sa suite Thomas Lasbleis qui va désormais piloter les différents services communaux.

Franck CHAPOULIE
Maire de Mellac | Maer Mellag

PENNAD_STUR

Mellagadez ker, Mellagad ker,

Enkadenn Covid, brezel en Europa, kresk ar prizioù, bec'h er gevredigezh, gwallreuzioù naturel, gorrekaat ekonomikel ha tommadur an hin. C'hoant am boa da lakaat ar gerioù-mañ da voulc'hañ pennad-stur an niverenn PANORAMA nevez-mañ kuit da ober anv anezhe war-lerc'h.

N'eo ket fin deomp gant ar c'homzoù-se. Amañ emaint. Ha pouez o devez en divizoù hag en dibaboù graet ganeomp : Evidomp-ni Tout, en ti-kêr hag all.

Ar c'hannadig-mañ, en ho taouarn bremañ, zo graet evit reiñ deoc'h da c'houzout an endroadurioù betek-hen ha da zont pa zalc'h poblañs ar gumun da greskiñ. Lec'hiet eo Mellag eus ar gwellañ, ul lusk poblañs brav zo ganti hag amañ an hini e kresk ar muiañ ar boblañs e Bro Kemperle.

Gallout a reomp fougeal gant ar sifroù-se, gwir eo, met ret eo deomp lakaat hon ostilhoù da vont diouzh ar pezh o devez afer an dud da gaout. Soñjit 'ta e oa 1 390 a dud e Mellag e 1968, 2 314 e 1999 ha prestik e vo en tu-hont da 3 500 ! Ur c'hammed hag a lak ac'hanomp e rummad ar 3 150 kêr brasañ e Frañs.

Sevel al liamm etre Ti Bonal ha kroashent-tro Kergroez evit aesaat ar fiñvoù dous ha neuze digreskiñ hor roud karbonen, difuañ hon savadurioù, da lavaret eo kempenn ar skol-vamm en hañv-mañ, aesaat d'an annezidi nevez kavout o flas er gumun, bout dorn-ha-dorn bepred gant an dud lakaet diaes ha gant ar re goshañ, sikour ar bed ekonomikel ha bed al labour-douar, ha dreist-holl, aesaat d'ar vugale bout en o bleud er skol dre ar sportoù hag an obererezhioù niverus a vez kinniget dezhe. Setu ar glaouste er mareoù-mañ hag a zo luziet a-fed ekonomiezh. N'eus dispign publik ebet hag a ve en aner evit degas servijoù d'an dud met dleout a ra bout arc'hantaouet a-stroll, ha choazet hor beus dalc'hen gant ur servij publik a-feson !

« An dazont a vo skedus ma vez kredet ennañ. Krediñ a reomp e se. Sellet etrezek an dazont, gwelet ar cheñchamantoù da ober en a-raok, ma c'hallo pep hini bevañ diouzh ar gwellañ e Mellag : setu pal skipailh an ti-kêr ». Setu un tamm eus ma frezegenn evit lid hetoù ar bloaz nevez am eus bet c'hoant da rannañ ganeoc'h-c'hwil lennerien.

Da glozañ e vo ar ger diwezhañ evit Emmanuelle Arzul, hor Renerez Hollek ar Servijoù a ya da labourat evit kumun Loctudy : rentañ a ran enor amañ d'ar bloavezhioù m'eo bet o reiñ bec'h e servij Mellag. Degemer a reomp Thomas Lasbleis war he lerc'h, e penn servijoù ar gumun e vo-eñ diwar vremañ.

AMIANTE

L'Association Départementale de Défense des Victimes de l'Amiante du Finistère est à la disposition de toute personne touchée par une exposition à l'amiante. L'ADDEVA s'occupe de promouvoir l'entraide et la solidarité en aidant les victimes et leur famille dans leurs démarches médicales et administratives.

ADDEVA

6 rue traverse - BP 71019
29210 Brest Cedex 1
02 98 46 91 51 - adeva29@orange.fr

DÉJECTIONS CANINES



Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de ramasser immédiatement les déjections canines situées sur le domaine public communal (voies publiques, trottoirs, espaces verts publics et espaces de jeux publics pour enfants).

Les déjections canines sont autorisées uniquement dans les caniveaux, sauf dans les parties de ces caniveaux se trouvant à l'intérieur des passages pour piétons.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe selon l'article R 632-1.

Pour le respect des riverains et de la loi, merci aux amis des chiens d'effectuer le nécessaire.

IDES

Une solution au quotidien, un partenaire socio-économique solidaire.

Notoirement implantée sur le territoire du pays de Quimperlé, IDES (Initiatives pour les Demandeurs d'Emploi par la Solidarité) est une association d'insertion par l'activité économique qui assure des prestations de service ponctuelles ou permanentes pour les particuliers, les collectivités locales, les entreprises et les associations. Les services proposés sont principalement le ménage, le repassage, le jardinage, le bricolage, la garde d'enfants et la manutention.

Structure de IESS (Economie Sociale et Solidaire), IDES est aussi un tremplin à l'emploi durable. Toute personne en recherche d'emploi peut prendre contact avec l'association pour assurer

des missions ainsi que toute personne désireuse de bénéficier de ses services.

En 2022, IDES a employé 141 salariés dont 5 Mellacois. 13 clients de Mellac ont bénéficié des prestations d'IDES représentant 1 728 heures de travail, dont la mairie, qui fait appel à l'association pour remplacer temporairement des personnels absents.



IDES, c'est aussi, en 2022, l'accompagnement de 46 salariés vers un emploi durable !

POUR TOUT RENSEIGNEMENT ET DEMANDE DE PRESTATIONS :
IDES

4 avenue du Coat Kaër 29300 Quimperlé
02 98 96 10 57 - contact@idesquimperle.org

DÉPÔTS ILLÉGAUX DE DÉCHETS

Depuis quelques mois, il est constaté une recrudescence des dépôts illégaux près des conteneurs poubelles mais aussi dans les entrées de champs ou sur le bord de route.



Devant ce manque de respect caractérisé, la Municipalité a dû réagir en implantant des panneaux signalétiques rappelant que tout dépôt illégal est passible d'amendes allant de 68 € à 1 500 € selon l'article 635-8 du code pénal.

Un dépôt illégal de déchets, plus communément appelé « dépôt sauvage », est la résultante d'abandons de déchets

par une ou plusieurs personnes, identifiées ou non, entraînant une accumulation anarchique de déchets divers ou parfois de même type sur un terrain privé, le plus souvent sans accord du propriétaire des lieux, mais parfois par l'occupant des lieux lui-même, ou dans l'espace public en dehors des endroits autorisés par l'autorité administrative responsable de cet espace public.

Le dépôt illégal de déchets n'est pas une fatalité !

A chacun, particulier et professionnel, d'agir comme citoyen responsable :

- ✓ Pour préserver notre planète et notre proche environnement,
- ✓ Pour éviter d'accentuer la pollution des sols et des eaux,
- ✓ Pour éviter la dégradation des paysages.
- ✓ Pour respecter les agents des services techniques qui doivent enlever ces déchets,
- ✓ Pour respecter les Mellacoises et les Mellacois.

Préservez la nature et notre cadre de vie. Agissons ensemble !

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Bon nombre de Mellacoises et Mellacois s'interrogent sur l'arrivée de la fibre à Mellac. Faisons donc un point de situation concernant le déploiement de cette technologie autorisant l'utilisation du haut débit :

Le projet Bretagne Très Haut Débit a pour ambition d'amener le Très Haut Débit (THD) à travers la fibre optique à 100 % des foyers bretons à l'horizon 2026. Ce projet présente un investissement total estimé à 1.7 milliards d'euros.

Pour les petits territoires tel que le nôtre, les collectivités bretonnes ont fait le choix de construire le réseau public en fibre optique dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par Mégalis Bretagne. L'exploitation et la commercialisation auprès des fournisseurs d'accès à internet ont été confiées à la société THD Bretagne, filiale d'Orange Concessions ; le fournisseur d'accès à internet étant chargé de commercialiser son offre auprès des abonnés.

Pour ce faire, il est nécessaire que les communes aient mis en place une démarche d'adressage. Seules les adresses disposant d'un numéro et d'un nom de voie pourront alors être raccordées au réseau de fibre optique.

A ce jour Mellac est concernée par tous ces aspects : certains secteurs comme Kervidanou, La Pépinière, Kerloc, l'île, le Zabrenn, Penlann et Kerfeles sud ont déjà accès à la fibre alors qu'à l'opposé, certains lieux-dits ont besoin d'être adressés avant que la fibre soit déployée.

Ce travail d'adressage à la charge de la mairie est en cours de réalisation (cf article adressage). Cette vaste opération nécessite du temps de travail et demande encore de la patience à beaucoup de Mellacoises et Mellacois.

Le projet Bretagne Très Haut Débit est cofinancé par :

- ✓ l'Union européenne, à travers le FEDER (fonds européen de développement régional) à hauteur de 9 %,
- ✓ l'Etat français, à travers le FSN (Fonds pour la société numérique) à hauteur de 14 %,
- ✓ la Région Bretagne à hauteur de 12%
- ✓ les Départements bretons à hauteur de 12 %,
- ✓ les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) bretons à hauteur de 24 %,
- ✓ les recettes de la Délégation de Service Public (voir détails ci-après) à hauteur de 29 %.

Un outil permettant de connaître les débits internet potentiels à la parcelle ainsi que l'état de déploiement de la fibre à été mis à disposition.



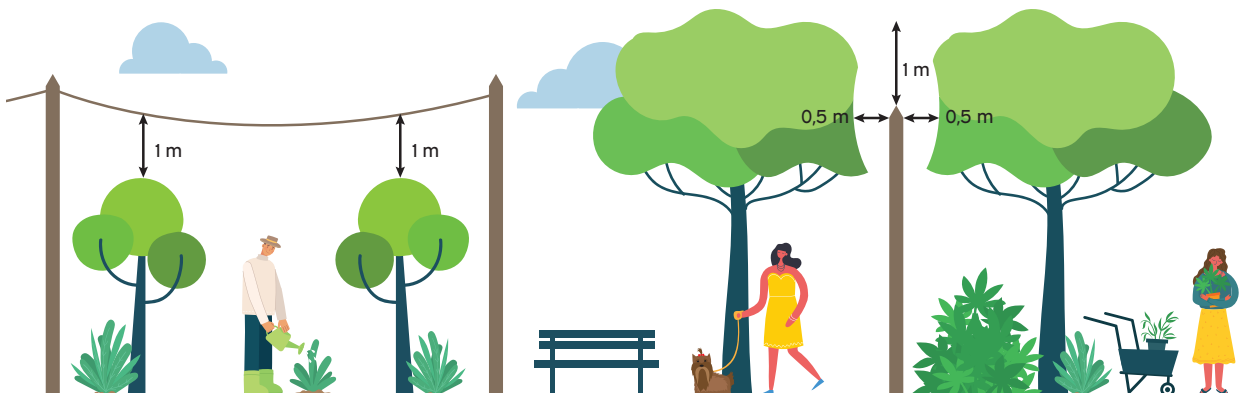
Pour connaître l'état d'avancement vous concernant, ci-dessous l'adresse de 2 sites d'informations :

<https://www.megalis.bretagne.bzh/bretagne-tres-haut-debit/mon-eligibilite-a-la-fibre-optique/suivre-lavancee-des-travaux/>

<https://maconnexioninternet.arcep.fr/?lat=47.892872774005355&lng=-3.6083706677222835&zoom=18&mode=debit&techno=terrestre>

ÉLAGUER POUR PERMETTRE LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

Dans un souci de faciliter le déroulement de cette opération, des travaux d'élagage sont nécessaires sur la commune de Mellac. Cette opération est un prérequis à la bonne réussite d'un projet : au-delà du renforcement de l'attractivité de la commune et du pays de Quimperlé, elle apportera aux habitants une qualité de services supérieure à celle d'aujourd'hui.



Les arbres ou arbustes surplombant les lignes téléphoniques au-dessus desquelles la fibre optique sera déployée, doivent donc faire l'objet d'un élagage par les propriétaires concernés.

L'élagage doit permettre un déploiement aisé de la fibre optique. C'est pourquoi, le respect d'une distance d'un mètre entre vos végétaux et la ligne téléphonique existante suffit.

LE BILAN À MI-MANDAT



- ▶ **Renouvellement des jeux à l'école maternelle**
- ▶ **Construction du préau**
- ▶ Câblage informatique de l'école maternelle
- ▶ Insonorisation du restaurant scolaire
- ▶ Mise en place du self scrumble
- ▶ Aménagement du patio de l'école maternelle
- ▶ **Programme de sensibilisation WATTY à l'école élémentaire**
- ▶ **Mise en place à titre expérimental du dépose minute à l'école**
- ▶ **Mise en place du CMJ**
- ▶ Changement des jeux du parc François Mitterrand



ENFANCE JEUNESSE



MODERNISATION ET EFFICACITÉ DES SERVICES PUBLICS

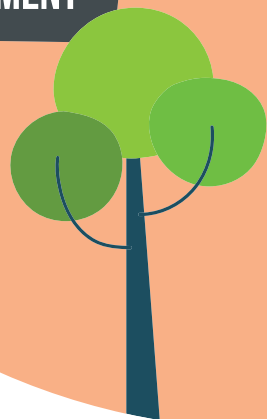
- ▶ **Mise en place du portail famille**
- ▶ Achat d'un véhicule électrique
- ▶ **Mise en place de la borne interactive**
- ▶ Achat du broyeur de végétaux



FAIS
UN P

CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

- ▶ **Voie partagée CVCB route du Trévoux**
- ▶ Mellac labellisé « Zéro phyto »
- ▶ **Bâchage des abords du terrain d'honneur** (cadre Zéro phyto)
- ▶ Mise en place de la gestion différenciée des espaces verts
- ▶ Création de prairies fleuries
- ▶ Mise en place du dispositif « broyage de sapins »
- ▶ Mise en place du tri sélectif au cimetière
- ▶ **Changement du composteur de l'école**
- ▶ Installation d'une grainothèque
- ▶ **Expérimentation pour la lutte contre la prolifération des choucas**
- ▶ **Changement des ampoules à vapeur de mercure**
- ▶ **Réduction d'une heure de temps d'éclairage sur la commune**
- ▶ Mise en place de la collecte de téléphones mobiles
- ▶ Achat et installation de 2 défibrillateurs
- ▶ **Remplacement des illuminations énergivores**
- ▶ **Création de décorations de Noël par les services techniques**
- ▶ Forfait mobilité pour les agents





- ▶ **Achat de nouveaux tatamis pour le judo**
- ▶ **Changement des buts du terrain B**
- ▶ **Mise en place du chèque sport**
- ▶ Etude pour l'implantation d'un skate-park
- ▶ Mellac labellisée « Terre de jeux 2024 »
- ▶ **Achat de nouveaux chapiteaux à destination des associations**
- ▶ **Acquisition d'un lot de barrières sur remorque**
- ▶ Réfection des cloches et du chauffage de l'église
- ▶ Changement de la chaudière de la salle polyvalente
- ▶ Mise en place d'un coffret électrique à destination des associations au parc François Mitterrand
- ▶ Soutien à l'implantation de nouvelles activités sportives (skate board, self-défense, bumgy pump, ping-pong)
- ▶ **Mise en place de la visite du clocher lors des journées du patrimoine**
- ▶ Mise en place du brunch de la Saint-Jean
- ▶ 15 expositions locales initiées à la Mella'thèque
- ▶ **7 spectacles vivants proposés par la municipalité**
- ▶ Vente de livres d'occasion à la Mella'thèque



CULTURE, SPORT, PATRIMOINE ET ANIMATION

ONS
OINT

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

- ▶ **Achat des radars pédagogiques**
- ▶ Limitation de la vitesse à 30km/h au bourg
- ▶ **Création d'une écluse, route de kernours**
- ▶ Interventions pédagogiques à l'école
- ▶ **Réfection de la route de Lesforn**
- ▶ Diagnostic vitesse de la VC7

ACTION SOCIALE

- ▶ Repas de fin d'année des aînés et galette des rois
- ▶ Distribution des colis de Noël
- ▶ **Mise en place du « distrifrais »** (paniers de produits frais)
- ▶ Animations sociales à la Mella'thèque



- ▶ **Mise en place des permanences numériques**
- ▶ Mise en place de conférences à destination des habitants (cohérence cardiaque, sensibilisation auprès des personnes âgées face aux démarcheurs, etc.)
- ▶ **Opération et envoi des colis en soutien à l'Ukraine**
- ▶ **Mise en place du dispositif de la cantine à 1 €**
- ▶ Construction d'un nouveau columbarium
- ▶ Finalisation de la maison médicale
- ▶ Accueil d'un centre de dépistage Covid 19



VOTRE MAIRIE AU QUOTIDIEN DEPUIS 2020, C'EST :

Des agents municipaux au service de la collectivité

- ▶ 1 directeur général des services, 1 directrice générale adjointe, 3 agents administratifs
- ▶ 2 bibliothécaires dont 1 responsable
- ▶ 1 agente à l'animation
 - ▶ 1 responsable des services techniques, 7 agents aux services techniques dont 1 responsable bâtiments
 - ▶ 1 responsable du pôle scolaire, 14 agents au pôle scolaire dont 6 ATSEM et 3 au restaurant scolaire.
 - ▶ Et 22 bénévoles (aide aux devoirs, bibliothèque et CCAS)



Une administration au quotidien

- ▶ 35 cérémonies de mariage
- ▶ 25 parrainages républicains
- ▶ 13 baptêmes républicains
- ▶ 24 PACS
- ▶ 102 Permis de construire
- ▶ 6 permis d'aménager
- ▶ 210 déclarations préalables
- ▶ 299 certificats d'urbanisme
- ▶ 4 083 dépôts et retraits d'objets à l'agence postale par an*



Des travaux d'entretiens réguliers réalisés par les agents des services techniques

- ▶ Entretien des espaces verts : 4 956 h/an*
- ▶ Entretien de la voirie : 928 h/an*
- ▶ Entretien des équipements sportifs : 1 103 h/an*
- ▶ Propreté et salubrité : 438 h/an*
- ▶ Entretien général des bâtiments : 2 410 h/an*
- ▶ Interventions diverses : 56 h/an*



Vous entendre et vous donner de l'information

- ▶ 19 rencontres citoyennes
- ▶ Refonte du site internet
- ▶ Mise en place d'une borne interactive
- ▶ **10 newsletters par an**
- ▶ Changement du logo de la commune
- ▶ Sondage sur le temps d'éclairage communal
- ▶ 3 bulletins municipaux annuels (de 24 à 28 pages)

Des élus qui travaillent pour vous

- ▶ 20 conseils municipaux
- ▶ 51 commissions de travail
- ▶ 1 accueil « nouveaux habitants »
- ▶ 14 réunions CMJ
- ▶ Distribution des cartes de vœux et du bulletin municipal par les élus (1 700 adresses)



Servir petits et grands

- ▶ 36 distributions de la banque alimentaire
- ▶ 15 distributions "distrifrais"
- ▶ 40 000 repas/an* repas scolaires
- ▶ 860 abonnés à la Mella'thèque
- ▶ 45 000 documents empruntés

* : chiffres moyens indicatifs

ET MAINTENANT, DIREZ-VOUS ?

En 3 ans, beaucoup d'actions ont été menées à bien mais il reste tant et toujours à faire.

Nous avons connu des retards sur plusieurs sujets et de nouvelles demandes se sont exprimées depuis 2020. Parmi ces projets qui prennent du retard, il est à noter la sécurisation des abords de l'école avec la mise en place du Pédibus et de l'arrêt minute. Nous avons écrit une feuille de route que nous déclinons au fur et à mesure mais il faut pouvoir l'enrichir et l'adapter aux nouvelles idées que vous faites émerger et qui vous tiennent à cœur.

Ces projets doivent être lancés ou réalisés dans les 3 prochaines années si nos capacités financières le permettent. En voici une liste qui évoluera encore certainement.

- ✓ L'amélioration de la couverture de la commune pour la téléphonie,
- ✓ La rénovation du club House pour le confort des pratiquants du Tennis Club,
- ✓ Un terrain synthétique pour faciliter les activités du Stade Mellacois,
- ✓ Le skate park demandé par les jeunes,
- ✓ Le besoin en logements sociaux pour répondre à la forte demande,
- ✓ La réfection de la salle polyvalente pour un meilleur accueil des activités,
- ✓ L'installation de panneaux photovoltaïques pour optimiser notre facture énergétique,
- ✓ L'implantation d'un parcours sportif pour le bien-être des concitoyens,
- ✓ La plantation de nouveaux arbres pour lutter contre le réchauffement climatique,
- ✓ La rénovation de l'église pour sauvegarder notre patrimoine,
- ✓ L'aménagement de la VC7 pour faciliter les déplacements doux,
- ✓ L'amélioration du logement d'accueil du CADA pour offrir des conditions de vie agréables aux déplacés de passage,
- ✓ La réalisation d'un dojo en dur pour les pratiquants du Dojo des 3 Rivières,
- ✓ La construction d'une salle festive pour les activités culturelles des associations et les rassemblements des particuliers,
- ✓ La rénovation de la signalétique communale pour une meilleure lisibilité,
- ✓ L'accélération du déploiement de la fibre,
- ✓ L'accueil d'entreprises pour le dynamisme économique local.

RECENSEMENT

Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire qui concerne chacune et chacun. Le recensement permet de fixer la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Cette « photographie » statistique permet de comprendre les évolutions du mode de vie des habitants. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.



Le recensement de la population s'effectue sous 2 formats :

- un questionnaire en ligne qui parviendra directement à l'Insee

ou

- un agent recenseur vous dépose les questionnaires papier : une feuille de logement par foyer et un bulletin individuel par personne. Il fixe avec vous un rendez-vous pour les récupérer.

Le recensement de la population est une opération entièrement sécurisée. Il respecte les procédures de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (la CNIL). L'Insee est le seul et unique organisme qui peut exploiter vos questionnaires. Il est donc impossible que

vos informations soient utilisées pour un contrôle administratif ou fiscal. Toutes les statistiques liées au recensement sont anonymes.

Comme toutes les personnes qui ont accès à vos questionnaires, votre agent recenseur est tenu au secret professionnel. Toutes vos réponses sont donc strictement confidentielles. Vos noms et prénoms ne seront utilisés que pendant la période d'enquête afin de s'assurer que personne ne soit compté deux fois. Ensuite, ils ne sont pas conservés dans les bases de données.

Dans ce cadre, les Mellacoises et Mellacois seront donc avertis par les voies de communication habituelles (presse, réseau sociaux, newsletter, courrier) de la période de recensement les concernant. Les personnes embauchées par la mairie pour réaliser ce travail seront recrutées localement et identifiables afin d'éviter tout démarchage abusif. Merci de leur faire un bon accueil.

ÉLECTIONS 2024 VERS UN 4^E BUREAU DE VOTE À MELLAC



L'essor démographique de Mellac est source d'aménagements nouveaux dans la commune, de besoins différents des habitants, d'évolution des politiques et services publics pour faire face à cette augmentation de population et aussi ... de modifications réglementaires comme le nombre et le découpage des bureaux de vote.

Les bureaux de vote sont contrôlés par la Préfecture de chaque département et ne doivent pas compter plus de 1000 électeurs chacun.

A Mellac, la commune est divisée en 3 bureaux de vote qui se répartissent ainsi à ce jour :

Bureau 1 : 953 électeurs (nord de la commune : le bourg coté Bannalec et Saint-Thurien, Kerbiquet, Le Rest, Kerfeunteun, en font notamment partie)

Bureau 2 : 890 électeurs (ouest de la commune de Ty Bonal vers le Trévoux et Kervidanou : Ty Bonal, Ty Bodel, Le Cosquer, La Villeneuve, Kerancornec, Kergall, Guilligourgant, La Madeleine, en font notamment partie)

Bureau 3 : 900 électeurs (est de la commune vers Quimperlé : Kerfeles, Kerflec'h d'an Her, Penlann, La Pépinière, Rosglaz, en font notamment partie)

Dans la perspective des élections européennes de 2024, la commune doit déclarer des bureaux de vote conformes : les inscriptions électorales se poursuivant jusqu'en mars 2024, le nombre d'électeurs va continuer de progresser dans chaque bureau. La Municipalité doit donc dès maintenant créer un 4^e bureau

de vote et redécouper la commune en 4 espaces électoraux.

Une nouvelle cartographie sera proposée par la Municipalité pour la mi-juillet 2023 en lien avec la commission locale de contrôle électoral. Les électeurs nouvellement répartis se verront adresser une carte électorale correspondante.

POUR VOTER EN 2024, INSCRIVEZ-VOUS !

Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (si les formalités de recensement citoyen ont été accomplies à 16 ans en mairie de Mellac). En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Renseignez-vous en mairie ou sur le internet mellac.bzh : rubrique mon quotidien/s'inscrire sur les listes électorales.

LES ADRESSES À MELLAC

La loi du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration dite 3DS rappelle que :

✓ Le conseil municipal procède à la dénomination des voies et lieux-dits, y compris les voies privées ouvertes à la circulation.

✓ Les communes mettent à la disposition les données relatives à la dénomination des voies et la numérotation des maisons et autres constructions via un support appelé Base Adresses Locale (BAN) qui vient alimenter la Base Adresses Nationale, outil de référence désormais pour les adresses en France. Comme pour les autres communes, la BAN de Mellac devra être opérationnelle pour 2026.

L'adresse est une compétence communale : la numérotation des locaux est une prérogative du Maire par son pouvoir de police et la dénomination des voies est soumise à la délibération du conseil municipal (avec contrôle de légalité). Pour les communes de plus de 2 000 habitants, le Maire doit notifier au centre des impôts fonciers la liste des voies publiques et privées créées ou modifiées et le numérotage des constructions.

Quel intérêt ? Un bon adressage va favoriser :

- ▶ La rapidité d'intervention des secours, les SDIS étant parmi les premiers utilisateurs de bases de données adresse
- ▶ La bonne délivrance du courrier, des colis postaux et des cartes électorales
- ▶ La navigation depuis les GPS
- ▶ L'identification des points de livraison pour les réseaux : eau potable, énergie et télécom dont la fibre, pour les particuliers comme les entreprises (sans adresse correcte, pas de raccordement d'un foyer à la fibre optique, par exemple)

Quelles évolutions possibles ?

- ▶ Dénomination de rues dans des hameaux sans voies,
- ▶ Numérotation de maisons qui n'ont aujourd'hui pas de numéro dans une rue, un hameau,
- ▶ Changement de numéro s'il existe des doublons,
- ▶ Re nomination de voies quand elles portent un nom similaire à une autre voie,
- ▶ Renumérotation pour des quartiers ayant un trop grand nombre de numéros où dont la logique de numérotation n'est plus lisible.

Tout ceci entrainera des changements d'adresses plus ou moins importants pour certains habitants de la commune.

Un groupe de travail formé d'élus et de techniciens a été mis en place pour examiner tous les points à nommer ou à faire évoluer. Chaque modification envisagée fera l'objet d'une ou plusieurs vérifications sur place. Les Mellacoises et Mellacois concernés seront consultés au préalable sur les évolutions possibles de leur adresse ainsi que des démarches administratives que cela entrainera.



CYCLISME TROPHÉE DÉPARTEMENTAL DES ÉCOLES DU CYCLISME DU FINISTÈRE

Une belle journée sportive et conviviale

Pour la première fois, la commune de Mellac a eu le plaisir d'accueillir le Trophée Départemental des écoles du cyclisme le 16 avril dernier. Sous l'égide de l'Union Cycliste Quimperloise, plus de 200 participants des catégories U7 à U13 (6 à 12 ans) se sont amicalement affrontés durant cette journée ensoleillée, pour leur plus grand plaisir et celui des nombreux spectateurs de cette édition. Les clubs locaux étaient de la partie : Quimperlé, Moëlan-sur-Mer parmi les 16 écoles finisériennes inscrites à cette journée.

Au menu le matin : des épreuves de gymkhana et de sprint effectuées dans

la cour de l'école et du cyclo-cross pratiqué au parc François Mitterrand. Les jeunes cyclistes ont disputé également



dans l'après-midi des épreuves sur route : 3 courses sur le circuit de Kerfèlès au bourg ont permis aux filles et garçons des différentes catégories de montrer leur jeune talent. Les spectateurs ne s'y sont pas trompés, venus en nombre de Mellac et d'ailleurs, applaudir les sportifs juniors.

La remise des prix s'est déroulée en fin de journée à la salle polyvalente dans la joie et la bonne humeur. En partenariat harmonieux avec élus et services communaux, l'Union Cycliste Quimperloise, pilote de cette opération, a organisé de belle manière cette journée sportive inédite à Mellac. Un grand merci aux bénévoles des associations mellacoises qui ont prêté main forte pour la réussite de cette manifestation.

PARC FRANÇOIS MITTERRAND NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS

Le parc, poumon vert en centre bourg de Mellac est un lieu prisé des Mellacoises et Mellacois : équipé de jeux pour enfants, d'un circuit de promenade, de tables de pique-nique et de bancs, il appelle à la flânerie, à la balade à poussette, à pied ou en vélo, à la détente sous les arbres ou à la discussion dans l'herbe.

C'est aussi un lieu d'activités variées et festives : Chi Qong en plein air, concerts, troc et puces, rassemblements cyclistes ou encore jeux gonflables pour les enfants, le parc vit avec les habitants.

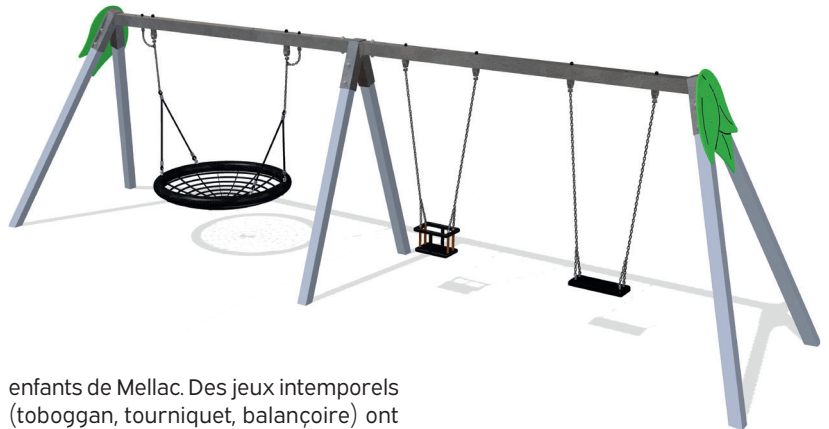
C'est enfin un lieu ouvert sur d'autres espaces de service public : la mairie et la Mella'thèque.

Fin 2022, une des 2 structures de jeux a dû être démontée pour des raisons de sécurité. Il fallait les remplacer.

La commission municipale chargée du sujet a choisi de regarder plus globalement l'état du parc et de ses aménagements, en lien avec le projet du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) de réaménager le lieu.

La commune est donc intervenue sur :

✓ L'implantation de nouveaux jeux pour enfants : pour ce faire, le CMJ s'est réuni pour indiquer quels types de jeux lui semblaient pertinents pour les



enfants de Mellac. Des jeux intemporels (toboggan, tourniquet, balançoire) ont été privilégiés vis-à-vis des structures monobloc existantes. La commission a ensuite examiné et validé des supports correspondants à cette demande. Coût de l'opération : 20 000 € TTC. Les jeux fournis par le fabricant Synchronicity, implanté à Guidel, ont été installés fin juin. Ils comprennent une balançoire en nid d'abeille conçue pour les enfants en situation de handicap.



✓ La rénovation et le changement d'implantation des bancs et tables de pique-nique dans des espaces plus visibles et fonctionnels du parc,

✓ Le renforcement de la signalétique pour que chacun et chacune connaisse et profite des aménagements proposés,

✓ L'étude de l'état et l'implantation des 90 arbres du parc : 14 essences différentes s'y déploient (chêne, charme, merisier, noyer, érable ou aune, ...). Il s'agit de suivre leur évolution pour la bonne santé paysagère du parc François Mitterrand,

✓ La création d'un espace de pétanque ouvert à tous en face de la Mella'thèque, sur le théâtre de verdure surplombant le chemin qui sera finalisé pour le printemps 2024.

CIMETIÈRE CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU COLUMBARIUM

Le cimetière se voit étendre par la construction d'un nouvel édifice en prolongement du columbarium existant dans la partie basse du cimetière.



Cette construction bénéficiera de 42 cavurnes dont chacune sera dotée d'un support en granit permettant de déposer fleurs et ornements.

Tri sélectif rappel :

Seuls les déchets verts doivent être versés dans les composteurs. Les poubelles des cimetières sont réservées aux emballages, petits déchets issus des décorations et des ornements.

VIE DU CMJ

Le Conseil Municipal des Jeunes, installé en janvier 2022, est composé de 17 membres (16 titulaires et 1 suppléant) à parité filles/garçons âgés de 10 à 18 ans. Son objectif : permettre à des jeunes de Mellac de devenir des citoyennes et citoyens éclairés par la participation à une instance démocratique locale et d'être pour 2 ans des représentants juniors de la commune.



Accompagnés au quotidien par Christelle Philippe, conseillère déléguée à la jeunesse, rattachée à Nolwenn Le Crann, 1^{re} adjointe, les membres du CMJ ont pu intervenir dans différents champs de la vie municipale depuis leur élection. Ils se réunissent environ 1 fois par mois à la Mella'thèque ou aux foyers.

Ils ont pris la parole et assisté aux cérémonies dont les cérémonies patriotiques du 11 novembre 1918 et du 8 mai 1945, les vœux du maire 2023 et la réunion des nouveaux habitants organisée fin 2022.

LEURS PROJETS EN COURS

La création d'un skate-park : une étude est en cours depuis le second semestre 2022. A ce jour, ils ont rencontré le bureau d'étude avec les conseillers municipaux et les partenaires locaux.

Mieux sensibiliser les jeunes à l'écologie et alerter sur le réchauffement climatique : des actions concrètes doivent être élaborées après 1 premier temps d'échange sur le sujet en avril 2023.

Rénover la salle polyvalente et son parking, uniformiser l'éclairage dans les quartiers, améliorer la qualité des terrains de foot : le CMJ porte des préoccupations qui sont aussi celles des

adultes et qui ont été relayées au maire et aux adjoints de la commune.

Voyage d'intégration : un séjour à Paris pour visiter le Sénat aux vacances d'avril 2023 avait été envisagé mais n'a pu se faire. Nadège Havet, Sénatrice du Finistère, s'est donc déplacée pour rencontrer le CMJ à Mellac et parler de son rôle d'élue et de son quotidien. Une nouvelle proposition sera travaillée pour 2024.

Rencontrer les jeunes de Mellac pour parler de leurs besoins et les connaître : le CMJ sera désormais associé aux rencontres de quartier organisées par la Municipalité. Des outils de communication pour les jeunes sont en cours d'élaboration.

Rénover les jeux et plantations de l'espace Mitterrand : le CMJ a été consulté en amont de la commission dédiée à ce sujet et ses propositions ont été retenues (voir article sur le sujet page 11). Il a également pu visiter les locaux à Guidel du fabricant des jeux Synchronicity.

Ils voudraient aussi : parler du bien-être mental des jeunes et du stress scolaire, développer des pistes cyclables vers Quimperlé et dans la campagne mellacoise, créer un espace jeunes.

Une autre action concrète visible en 2022 : les membres du CMJ ont participé au renouvellement des décorations communales de Noël en choisissant des supports avec une enveloppe allouée de 1 500 €, mettant ainsi en pratique le principe du budget participatif.



Avec l'aide des services techniques, des membres du CMJ ont ensuite fabriqué eux-mêmes de nouvelles décorations en bois (sapins, étoile) qui sont venus orner le bourg pour les fêtes : beaucoup de plaisir partagé avec les agents et une opération qui pourra être renouvelée chaque année.



**ENVIE DE DEVENIR ÉLU AU CMJ ?
PROCHAINE ÉLECTION EN DÉCEMBRE 2023**

ÉCOLE

AIDE AUX DEVOIRS : APPELS AUX BÉNÉVOLES

Pour l'intérêt des élèves, une aide aux devoirs est assurée par des bénévoles qui encadrent les élèves de l'école élémentaire les lundis et jeudis.



Deux groupes sont constitués et s'organisent sur les créneaux horaires suivants :

- ✓ de 17h à 17h30
- ✓ de 17h30 à 18h

Alors, si vous avez 1 heure de temps pour aider les élèves, n'hésitez plus : venez renforcer l'équipe !

Contactez à la mairie :

Armelle Bihannic, adjointe en charge des Affaires Scolaires.

LES ABORDS DE L'ÉCOLE S'EMBELETTENT



Les agents techniques communaux interviennent depuis le début de l'année pour agrémenter les abords directs de l'école. Ainsi, un renouvellement de plantations a été réalisé dans le cadre de la gestion différenciée des espaces verts ; le choix des végétaux a été fait pour faciliter l'entretien.

Pour apporter de la gaieté et de la couleur, un pot de crayons géants créés à partir de matériels récupérés (anciens poteaux électriques, déchets de bois et de métal) a été créé et installé par les agents des services techniques. Et, depuis les vacances de printemps, une famille de lapins a élu domicile sur le rond-point de l'école.

RÉAMÉNAGEMENT DE LA ZONE DE COMPOSTAGE

Devenu obsolète et petit, le composteur installé en 2013 aux abords de l'école a été changé pour un composteur nouvelle génération acquis auprès des services de Quimperlé Communauté. Compartimenté en 3 bacs, il autorise jusqu'à 6 tonnes de déchets par an. A noter que le compost généré est utilisé pour les plantations communales.



Profitant de cette nouvelle installation, les agents communaux ont posé une dalle béton, rendant un accès plus propre et plus fonctionnel.



PROGRAMME WATTY À L'ÉCOLE, UN VRAI SUCCÈS

Et une lauréate !

Porté par Eco CO2, le Programme WATTY a été sélectionné en juillet 2012 par le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie en vue de sensibiliser à la transition écologique les enfants.



La Municipalité a donc pris l'initiative de déployer le programme Watty auprès des 7 classes de l'école élémentaire intéressées par le sujet. Aussi, au cours de l'année scolaire, les élèves des classes concernées ont bénéficié

de 3 animations de sensibilisation conduites par l'association Clim'actions au cours desquelles un kit hydro-économique et un jeu de cartes par enfant a été distribué. De plus, un contenu pédagogique a été remis aux enseignants afin de poursuivre la sensibilisation auprès des élèves.

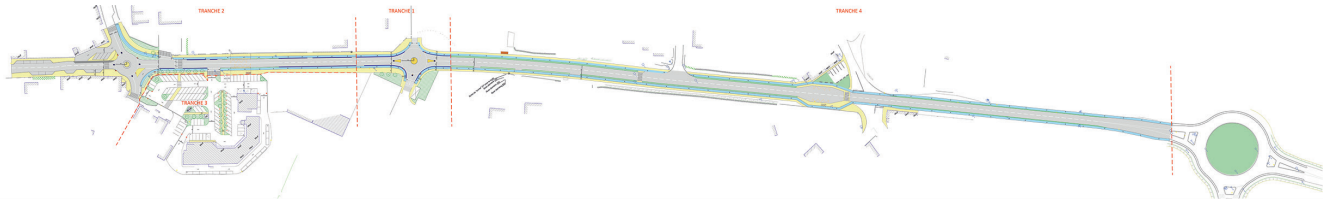


La classe de CE2 de Madame Glemarec a également participé au concours national d'expression artistique dont le thème était « Watty fête ses 10 ans : Célébrons avec lui les économies d'eau et d'énergie ! »



Le dessin de Léa a été retenu, remportant le plus grand nombre de suffrages. Son prix lui a été remis le 2 juin dernier par Monsieur Le Maire.

TY BONAL UN NOUVEAU QUARTIER SORT DE TERRE



Maintenant que les premiers nouveaux habitants arrivent dans la tranche 1, les constructions vont bientôt débuter pour la tranche 2 avant la future commercialisation de la tranche 3.



Par conséquent, ce développement, à proximité immédiate du bourg et des commerces, nécessite des travaux d'aménagement de voirie. Il s'agit de garantir la fluidité et la sécurité de la

circulation au croisement de la route départementale D765 « Route de Quimperlé » et de la future voie communale « Route de Ty Bonal », jusqu'au giratoire de Kergroes. Des voies cyclables et piétonnes seront également aménagées.

Avec le concours du Département du Finistère, l'opération globale comprendra :

- ✓ Le giratoire au croisement de la RD765 et de la route de Ty Bonal,
- ✓ L'aménagement du carrefour de La Croix avec des arrêts de bus sécurisés et accessibles à tous et la création d'un parking,
- ✓ Une piste cyclable et un cheminement piéton des deux côtés de la chaussée du giratoire de Kergroes au futur giratoire de Ty Bonal.

Ce chantier de grande envergure commencera cet été et se déroulera durant plusieurs mois.

LE PRÉVISIONNEL FINANCIER de cette opération est estimé à 528 000 € répartis par la prise en charge suivante :

Département ▶ 55 % ▶ 292 000 €
Etat (DETR 2023) ▶ 22,5 % ▶ 118 000 €
Part communale ▶ 22,5 % ▶ 118 000 €

URBANISME 2022

Permis de construire	39
Permis d'aménager	2
Déclaration préalable	63
Certificat d'urbanisme	97

BIEN CARROSSÉS AVEC KAROS



Karos c'est quoi ?

Une application nationale de covoiturage pour le travail déjà utilisée dans 25 territoires en France par plus de 350 000 utilisatrices et utilisateurs. Cette application gratuite et non commerciale est mise en service par Quimperlé Communauté depuis le 14 avril 2023.

Karos pourquoi ?

- ✓ Pour pouvoir covoiturer en proximité sur des trajets de moins de 30 kms,
- ✓ Pour diminuer son usage de la voiture en solo et donc limiter son impact sur l'environnement,

- ✓ Pour baisser le montant de ses dépenses auto : 97 € économisés en moyenne pour les utilisateurs, conducteurs ou passagers,
- ✓ Pour l'interconnaissance et la convivialité que crée le transport à plusieurs,
- ✓ Pour offrir un complément d'offre de transport vertueux sur le territoire en plus du vélo et du bus.

Karos pour qui ?

- ✓ Les personnes ayant besoin d'un véhicule pour de courts ou moyens trajets professionnels,
- ✓ Les personnes qui ne peuvent utiliser le bus ou le vélo pour leurs transports quotidiens travail/ domicile,
- ✓ Les conductrices ou conducteurs voulant partager leur véhicule de manière ponctuelle ou régulière.

Karos ça marche comment ?

Laissez l'application faire ! Une fois que vous êtes inscrit, vous indiquez si vous êtes la personne qui conduit ou celle

qui est transportée et vous renseignez les adresses de départ et d'arrivée pour vos trajets. L'application vous propose alors des profils d'utilisateurs qui correspondent : il suffit de choisir !

Quimperlé finance par personne (passager ou conducteur) 1 ou 2 € par voyage à concurrence de 2 trajets par jour. L'application calcule directement pour vous pour chaque trajet.

Vous pouvez aussi déclencher la prime covoiturage de 100 € de l'Etat grâce à l'application.

L'application utilise un design local.

Par exemple

Pour 1 trajet de 26 km Arzano-Lanester

Le conducteur reçoit 2,60 € pour 1 passager
 Le passager paye 1,60 € son trajet.

HAIES BOCAGÈRES

TRAVAUX D'ÉCLAIRCIE SUR LA VOIE COMMUNALE N°7

Plantés lors de l'élargissement de la voie communale n° 7, voie routière reliant le rond-point de Kergroes au rond-point de Pierre Mendès France, les arbres et autres rejets ont poussé intempestivement pour former une haie dense et touffue.

L'humidité conjointe aux passages intensifs de véhicules favorise la formation de nids de poules. La densité des arbres et leur expansion au-dessus de la route réduit régulièrement la visibilité des conducteurs, source de danger au volant.

Il apparaissait donc urgent de procéder à des travaux d'éclaircie pour permettre à certains arbres de poursuivre leur croissance et faire baisser le taux d'humidité, néfaste pour l'enrobé de la route.

Une première phase, que vous découvrez sous forme de reportage-photo, a donc été réalisée avant le 15 mars afin de préserver la nidification des différentes espèces locales. La seconde phase se déroulera cet automne.



20 FÉVRIER

Réunion de préparation à la mairie entre élus et le responsable des services techniques.



27 FÉVRIER

Réunion avec la mairie de Quimperlé (élu et responsable technique) en présence du prestataire de EnergieBois29 pour organiser les déviations et rédiger l'arrêté conjoint.



Point presse pour annoncer les travaux d'entretien et la fermeture de la route avec les élus (Mellac et Quimperlé) et le prestataire d'Energiebois29.



3 MARS

Réparage par le prestataire des arbres à enlever.



6 MARS

Fermeture de l'accès et mise en place des déviations par les agents des services techniques.



Dernier briefing avec le Maire. Démarrage du chantier à partir du pont de chemin de fer.



Coupe des arbres identifiés.



11 AVRIL

Broyage du bois. Le broyat servira, après séchage, de combustibles aux installations de chauffage au bois du pays de Quimperlé, dont le réseau de chaleur de la commune.

FINANCES

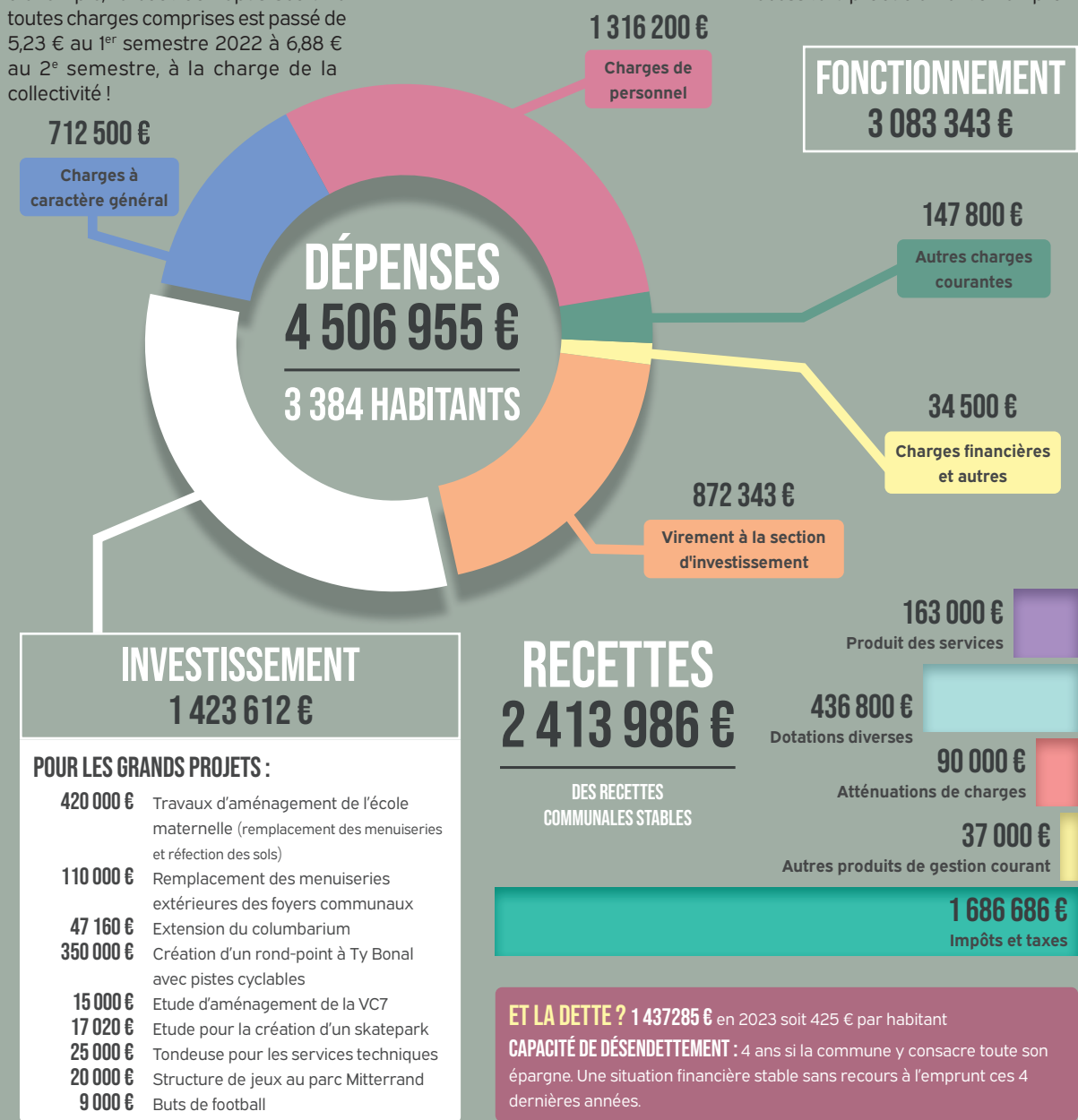
Etablir un budget est la base de l'action d'une équipe municipale. Sans moyens, pas de projets ni de services publics locaux.

Le budget 2023 est soumis à la forte hausse du prix des énergies, de l'alimentation et du coût des matériaux nécessaires aux travaux publics.

Notons la hausse de l'électricité pour la commune de 230 %, la hausse du gaz de 350 %, ou encore le coût des enrobés et autres fournitures de voirie aussi en nette augmentation. A titre d'exemple, le coût du repas scolaire toutes charges comprises est passé de 5,23 € au 1^{er} semestre 2022 à 6,88 € au 2^e semestre, à la charge de la collectivité !

Notre objectif ne change pas : adapter la commune et agir pour améliorer la vie des habitants de Mellac. En 2023, le taux de la taxe foncière a été relevé par le conseil municipal. Cet effort vous est demandé pour permettre à la commune de continuer à investir tout en maintenant des services publics de qualité pour toutes et tous.

Cette année verra se concrétiser le projet de réhabilitation des ouvertures et des sols de l'école maternelle, la construction du rond-point de Ty Bonal ainsi que le démarrage des voies vélo sur la départementale. Ces chantiers majeurs seront réalisés sans recours à l'emprunt. Viendra par la suite la réfection et l'aménagement de la VC7 dont les prémices ont débuté par l'éclaircie bocagère. Ce projet important et lourd nécessitera probablement un emprunt.



Budget adopté à la majorité lors du conseil municipal du 4 avril 2023.

ENTRETIEN AVEC

Patrice Le Goff

Adjoint en charge du patrimoine bâti,
de l'énergie et du matériel**Monsieur Le Goff, c'est votre premier mandat. Après 3 ans d'exercices, comment ça va ?**

Malgré un début de mandat sous le signe de la Covid et son lot de désolations et de contre-temps, on peut dire que ça va. Aucune équipe municipale n'a jamais vécu, ni même envisagé la situation que nous vivons actuellement. Il faut rebattre les cartes en permanence et se rendre à l'évidence que les projets d'un jour ne sont pas forcément les projets du lendemain. Comme dans chaque commune, la crise de la Covid a ralenti bon nombre de travaux plus ou moins urgents. Les entreprises ont retardé voire proprement annulé certains travaux dû à un manque de matières premières, une augmentation des prix des matériaux et/ou une raréfaction de la main d'œuvre ; autant de paramètres qui ont bloqué cette dynamique de rénovation.

Il faut faire avec et redéfinir régulièrement la stratégie à mettre en œuvre.

Le quoi qu'il en coûte, ce n'est pas pour nous et c'est avec motivation que tous ensemble nous entretiendrons le patrimoine mellacois.

Je tiens ici à remercier tous les bénévoles de la commune, associatifs ou particuliers, qui font un énorme travail d'entretien sur les chemins, les murets et certains bâtis de la commune.

Pouvez-vous préciser quel est votre rôle en tant qu'élu en charge du patrimoine bâti, de l'énergie et du matériel ?

Le rôle de l'élu en charge du patrimoine bâti et du matériel est de veiller au bon fonctionnement des installations et à

l'entretien du patrimoine de sa commune. Pour ce faire et pour rentrer parfaitement dans ce rôle, il a été nécessaire de réaliser une photographie générale à un instant T de l'existant afin de mieux envisager l'avenir des structures, leurs utilisations, les besoins et leurs conformités. Il a fallu mettre en parallèle l'existant et les besoins. Qui fait quoi, où et dans quelles conditions tout en se rappelant l'évolution de notre commune, son budget et ses priorités.

Par conséquent, quel est l'état des lieux du patrimoine bâti mellacois ?

La commune est dotée de structures importantes tels que le groupe scolaire, la salle polyvalente, les foyers communaux, deux cours de tennis couverts, l'église ou encore le local de la Halte. Cet ensemble est un plus pour une commune de 3 400 habitants mais nécessite à ce jour de très grosses interventions.

L'état des lieux du patrimoine bâti conclut au vieillissement des structures. Le poids des années commence à altérer les murs et les toitures. Jusqu'à présent, le travail des agents techniques et les interventions de professionnels assurent l'utilisation normale des locaux. Néanmoins, un

gros travail de fond est nécessaire afin de déterminer les investissements que nous devons et devons faire pour entretenir et rénover ce patrimoine précisément.

Quels sont les futurs projets pour la commune en terme du bâtiment ?

Dans ce sens, nous avons déjà acté 2 gros projets dont la rénovation des menuiseries et du sol de l'école maternelle ainsi que la rénovation des menuiseries des foyers communaux. Ce sont de gros budgets mis en œuvre qui devraient être suivis par d'autres tout aussi important. Les premiers travaux commencent cet été.

A noter que, dans un souci d'économie d'énergie, nous avons aussi fait le choix de remplacer les éclairages de l'école, la mairie et les foyers communaux par des ampoules led sachant qu'une ampoule led consomme 7 à 10 fois moins que l'ampoule à incandescence.

Votre endroit préféré ?

Mon endroit préféré est évidemment le site du Moulin Blanc et ses alentours. Au petit matin, les amateurs de photos réalisent des clichés exceptionnels.

J'aime aussi parcourir les chemins de la Boulaie. Au printemps, ils sont magnifiques. Les sportifs et randonneurs le savent déjà.

“ IL FAUT REDÉFINIR
RÉGULIÈREMENT LA
STRATÉGIE À METTRE
EN ŒUVRE. ”

ÉTAT CIVIL 2022

35 naissances
13 baptêmes républicains
17 mariages
4 Pacs
23 décès



LES TEMPS FORTS DE NOS AÎNÉS

Alors que certaines actions sociales ont perduré pendant la pandémie (collecte pour la banque alimentaire et la distribution des colis alimentaires), d'autres ont été totalement stoppées tels que le repas et la galette des rois des aînés.



Mais, en 2022, c'est la reprise ! Les actions en faveur de nos aînés ont repris leur cours par l'organisation du brunch de la Saint-Jean au mois de juin 2022 pour se poursuivre par le repas des aînés au mois de décembre puis, la galette des rois en janvier 2023.



Grâce aux membres et aux bénévoles du CCAS, nos anciens ont été ravis de se retrouver et partager ces instants de convivialité que tous entendent bien continuer.

JEUX OLYMPIQUES 2024 LE SPORT AUTREMENT À MELLAC

En lien avec les Jeux Olympiques d'été qui se dérouleront l'année prochaine, le label « Terre de Jeux 2024 » a été obtenu par Mellac : un label destiné au mouvement sportif (fédérations, CROS-CDOS, CTOS) ainsi qu'à toutes les collectivités territoriales (communes, départements, etc), quelle que soit leur taille et leurs moyens, qui veulent s'engager dans l'aventure des Jeux. Ce label vise à mettre en valeur leurs bonnes pratiques et à inciter les collectivités à mettre encore plus de sport dans le quotidien des habitants, partout en France.



Dans l'optique des Jeux Paralympiques 2024, l'équipe municipale souhaite mettre l'accent sur l'inclusion par le sport. En préambule des différentes activités qui verront le jour au cours des prochains mois au sein de notre commune, un premier temps fort consacré au sport inclusif s'est déroulé le 25 mars dernier au parc François Mitterrand. Dans le cadre de l'opération « faire du sport autrement », cette action était mise en place en simultané avec 11 autres communes finistériennes. L'organisation, portée par le Collectif 29 Accueillir la Différence et Banaleg Bro Kemperle Athlétisme, était encadrée par plusieurs élus municipaux dont Guénaël Hervé et son collègue Abdelaziz Mouton, conseiller de Locunolé.

La matinée a débuté par une présentation en visioconférence pour les communes participantes. A Mellac, six activités sportives réunissant personnes en situation de handicap et personnes valides ont ensuite rythmé la matinée : parcours athlétique, lancer de balles testées, course sur 30 m, sauts de grenouille. Les résidents du foyer de vie Romain (APAJH 22 29 35), accompagnés de leurs encadrants, ont, quant à



eux, fait découvrir particulièrement la pratique du handi-bike, utilisé lors des compétitions sportives.

Cette matinée pleine de complicité s'est bien entendu conclue par la traditionnelle remise des médailles et le pot de l'amitié. Un temps d'échange pour analyser le ressenti des participants a également eu lieu, dans l'objectif d'autres actions à venir.

ZOOM SUR

Louisette Guelt

NOTRE DOYENNE
A 100 ANS

Louisette est née le 28 octobre 1922. Alors qu'elle naissait, l'écrivain Marcel Proust s'en allait. La même année a connu les naissances de l'acteur français Gérard Philipe ou encore de l'humouriste Raymond Devos. Certes, Louisette n'a pas eu la même vie ni la même longévité que ces messieurs !

Après avoir passé son enfance et sa jeunesse à Riec-sur-Bélon et travaillé dans une ferme pendant 13 ans, Louisette rencontre Monsieur Guelt avec qui elle se marie. Elle donne naissance à 2 garçons qui, eux-mêmes ont agrandi la famille par la venue de 3 petits-enfants et 9 arrière-petits-enfants.

La famille s'installe à Mellac en 1960. Son époux est alors salarié des Papeteries de Mauduit et Louisette travaille sur les marchés pour finir sa vie professionnelle à la clinique Saint-Joseph de Quimperlé, clinique qui n'existe plus aujourd'hui.

Bienveillante et aussi un peu bavarde, elle consacre son temps libre au tricot, au crochet, à la couture et au caneva assurant la création de bons nombres layettes et de tableaux qu'elle offre généreusement à ses proches.

A la retraite, invités par Louis Le Pensec alors Ministre de la République, M. et M^{me} Guelt arpentent les pelouses de l'Élysée lors de la Garden Party donnée chaque

14 juillet. C'est un souvenir qui ne s'oublie pas dans une vie !

Dynamique, notre doyenne a conduit sa voiture jusqu'à l'âge de 92 ans. Aujourd'hui dans sa 101^e année, aidée de son assistante de vie et, après une vie bien remplie, elle regarde maintenant passer le temps entourée chaleureusement de sa famille qui veille sur elle.



© S. Guelt



© Le Télégramme

CYCLO SPORT MELLACOIS DES KILOMÈTRES PARCOURUS

L'association Cyclo Sport Mellacois compte parmi les plus anciennes associations de Mellac. En effet, les statuts déposés le 28 février 1980 indiquent l'objectif de développer et de promouvoir le cyclotourisme et le sport associatifs dans la commune.

Inscrite à la Fédération Sportive & Gymnique du Travail pendant les 10 premières années, l'association assurait une programmation de circuit par mois, participait à des épreuves organisées par la FSGT et à des randonnées proposées par les clubs voisins.

De 1982 à 1990, des week-ends de cyclotourisme étaient organisés pour visiter des régions proches comme la Vendée. 500 km parcourus, 10 h de pratique par jour : de quoi préparer le Tour de France ! Les adhérents les plus assidus rejoignent alors le Racing Club Quimperlois.



N'étant plus affiliée à la fédération, l'association a établi, depuis 2008, le calendrier annuel suivant :

- ✓ Une sortie par semaine : le dimanche matin, l'heure de départ étant modulée en fonction du lever du jour. 2 pelotons sont formés en fonction de l'allure et de la difficulté du circuit mais d'autres groupes peuvent se constituer.
- ✓ Une sortie le mercredi matin,
- ✓ Une sortie d'une journée en mai ou juin... histoire de parcourir entre 150 km à 180 km.

En plus, elle participe à des manifestations locales, nationales et internationales.

Pour les personnes intéressées à cette pratique, il est possible de participer jusqu'à 3 sorties sans être adhérent sous condition d'être majeur, assuré et savoir pédaler !

A travers la création d'une nouvelle tenue début 2023, Cyclo Sport Mellacois se veut plus moderne. L'association compte aujourd'hui 36 adhérents dont certains avalent jusqu'à 10 000 km par an !

CONSTITUTION DU BUREAU :

- Patrice Cabel, Président
- Patrick Evennou, Secrétaire
- Gérard Milliou, Secrétaire adjoint
- Serge Pouedras, Trésorier
- Gilles Boursier, Trésorier adjoint

L'AGENDA DES ASSOS

Arrêté au 31/05/23



JUIN

- 17-18** **SESSION LONGBOARD**
Plankennoù Ruilh - Salle Polyvalente
- 24** **BUFFET DE LA SAINT-JEAN**
CCAS Mellac - Salle Polyvalente
- 24** **PIQUE-NIQUE**
Comité de Jumelage - Parc F. Mitterrand
- 25** **RANDONNÉE**
Foulées Mellacoises - Manoir de Kernault
- 25** **FÊTES DES MOULINS ET REPAS**
Les Amis du Moulin Blanc - Moulin Blanc

JUILLET

- 1^{ER}** **THÉÂTRE**
Salle du Conseil - Mairie
- 2** **FÊTE DE L'ÉCOLE**
APE - Parc F. Mitterrand
- 7** **BAL POPULAIRE**
Amicale du Personnel Communal - Parc F. Mitterrand

- 8** **PING DANS LA VILLE**
Tennis de Table Kemperle - Salle Polyvalente

- 15** **PIQUE-NIQUE GÉANT (SOIR)**
A2PK - Parc F. Mitterrand

- 22** **LOTO**
Comité des Fêtes de Penlann - Salle Polyvalente

- 22** **REPAS**
Boules Loisirs - Foyers

- 23** **PARDON DE LA MADELEINE**
Chapelle de la Madeleine

- 23** **RASSEMBLEMENT**
Cyclo Sport - Parc F. Mitterrand

- 30** **TROC ET PUCES**
Stade Mellacois - Parc F. Mitterrand

AOÛT

- 5** **LOTO**
Amicale Laique - Salle Polyvalente

- 5** **TROC ET PUCES**
Macareux Darts - Parking Intermarché

- 5** **LOTO**
Vinojen Gwench'all - Salle Polyvalente

SEPTEMBRE

- 2-3** **AGRIFÊTE 2023**
Jeunes Agriculteurs de Quimperlé

- 8** **FORUM DES ASSOCIATIONS**
Salle Polyvalente

- 9** **REPAS**
AAPPMA - Foyers

- 9-10** **TOURNOI DE FLÉCHETTES**
Wendylan - Salle Polyvalente

- 17** **STRUCTURES GONFLABLES**
A2PK - Parc F. Mitterrand

- 17** **FÊTE DU PATRIMOINE**
Moulin Blanc

- 23** **PHOTOS DE FRATRIE**
APE - Foyers

- 23-24** **SALON D'ICI ET D'AILLEURS**
Papill'ongles Breizh - Salle Polyvalente

L'AMICALE LAÏQUE

BIENTÔT 40 ANS !

Un peu d'histoire : Jean-Pierre Le Meur, alors directeur de l'école de Mellac, a créé l'Amicale Laïque en 1984. Les intentions étaient de promouvoir et défendre l'école publique, contribuer à l'émancipation intellectuelle, sociale, à la formation civique, développer l'éducation populaire, la formation permanente et les activités sportives et culturelles.

39 ans plus tard, l'une des plus vieilles associations mellacoises, si ce n'est la plus vieille, poursuit toujours les mêmes objectifs. Mais, que propose l'Amicale Laïque en 2023 ?

Pour une cotisation de 20 € par an + le coût de l'activité, l'association offre aux Mellacoises et aux Mellacois des loisirs éclectiques que sont :

- ✓ La pratique de l'accordéon,
- ✓ La pratique du billard et des fléchettes,
- ✓ La pratique du badminton,
- ✓ La pratique du tir à l'arc,
- ✓ La pratique du yoga et danse téhima,
- ✓ La pratique du bungy pump,
- ✓ La pratique des jeux bretons,
- ✓ Les cours de breton,
- ✓ Les formations aux premiers secours.



Certaines sont organisées en étroite collaboration étroite avec la Municipalité.

Les membres de l'association organisent également des manifestations (théâtre et loto) dans le but d'acquérir et renouveler les matériels et reverser des sommes d'argent à l'école communale pour les activités culturelles et sportives des élèves.

Philanthropes, les membres actifs participent bénévolement au Téléthon et apportent leur soutien aux autres associations mellacoises dans le cadre de leurs manifestations.

CONSTITUTION DU BUREAU :

Anne-Sophie Donnard, Présidente
 Jean-Paul Montfort, Vice-président
 Marie-Annick Kervéadou, Secrétaire
 Elise Gallo, Trésorière
 Alain Miniou, Responsable du matériel
 Jean-François Malézieux, Responsable du billard

RESPONSABLES D'ACTIVITÉS

ACCORDÉON

Danièle LE STANGUENNEC
 f.lestanguennec@orange.fr
 02 98 39 38 78

TIR À L'ARC / BUNGY PUMP

Florence BERTHO
 florence.bertho@mellac.bzh
 06 83 25 11 73 - 02 98 71 80 63

BILLARD / FLÉCHETTES

Jean-François MALEZIEUX
 jeff.malezieux@gmail.com
 02 98 39 81 74

COURS DE BRETON

Martine et Michel DUPONT
 martine.dupont29@orange.fr
 06 72 98 55 68

BADMINTON

Stéphane LE NAOUR
 west-arc.direction@orange.fr
 06 72 91 37 54

FORMATION PREMIERS SECOURS

JEUX BRETONS
 Pierre SAFFRAY
 saffrayp@gmail.com
 06 16 03 27 88

Retrouvez toutes les informations sur mellac.bzh, onglet **Mon quotidien**, rubrique **Vie locale**.



OCTOBRE

1^{ER} SESSION LONGBOARD
 Plankennoù Ruilh - Salle Polyvalente

7 LOTO
 Stade Mellacois - Salle Polyvalente

15 TROC VÉLOS
 Cyclo Sports - Salle Polyvalente

21 ROUGAIL SAUCISSES
 Foulées Mellacoises - Salle Polyvalente

21 REPAS
 Boules Loisirs - Foyers

NOVEMBRE

1^{ER} VIDE GRENIER
 Amicale du Personnel Communal - Salle Polyvalente

4 LOTO
 A2PK - Salle Polyvalente

11 TROC ET PUCES PUERICULTURE
 APE - Salle Polyvalente

12 SESSION LONGBOARD
 Plankennoù Ruilh - Salle Polyvalente

26 MARCHÉ DE NOËL
 APE - Salle Polyvalente

DÉCEMBRE

2 REPAS DE NOËL
 CCAS - Salle Polyvalente

3 SESSION LONGBOARD
 Plankennoù Ruilh - Salle Polyvalente

8-9 TÉLÉTHON
 Amicale Laïque - Salle Polyvalente

10 CONCERT
 Comité de Jumelage - Église

16-17 SESSION LONGBOARD
 Plankennoù Ruilh - Salle Polyvalente

16-24 EXPO CRÊCHES DE NOËL
 Chapelle de la Madeleine

LE CIEL VU SOUS UN UN NOUVEL ANGLE

PAR LAURENT LAVEDER

L'astrophotographie consiste à photographier des objets célestes telles que les planètes ou les étoiles. L'astrophotographie a révolutionné l'astronomie en permettant de cataloguer des centaines de milliers d'étoiles invisibles à l'œil nu.



Laurent Laveder est un astrophotographe quimpérois, membre de Twan 5 The world at night, qui regroupe une trentaine des meilleurs astrophotographes de la planète. Dans le cadre de la Fête de la Science 2022, il a proposé à la Mella'thèque son exposition « La Terre vue du Ciel » : une vingtaine de grands posters qui présentent les phénomènes célestes et les astres visibles depuis la Terre avec nos simples yeux. Mais là où notre regard ne perçoit pas grand-chose, l'appareil photo permet de découvrir les couleurs et la richesse des cieux.

Clichés spectaculaires et esthétiques, informations surprenantes et pédagogiques : le travail de Laurent Laveder a interpellé les visiteurs, en particulier les scolaires de l'école Per Jakez Helias de Mellac. En effet, plusieurs classes de primaire ont pu dialoguer avec l'astrophotographe qui leur a fait découvrir



©Laurent Laveder

ou mieux comprendre les interactions entre les planètes, les différentes perceptions qu'on peut voir des astres selon le moment de la journée ou le lieu où l'on se trouve... un voyage dans notre ciel qui a séduit et une collaboration qui sera renouvelée en 2023.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Lors des Journées Européennes du patrimoine 2022, la commune de Mellac a ouvert pour la première fois la visite du clocher de l'église Saint-Pierre-aux-Liens.

Passionnés d'histoire religieuse, nouveaux habitants et curieux se sont pressés durant toute la matinée dans la file d'attente pour monter au clocher.

Il faut dire que la perspective d'admirer Mellac d'en haut valait le déplacement.



La visite guidée était réalisée par Monsieur le Maire qui a donc monté et descendu un nombre de marches conséquent sur les quelques heures de cette visite.

Après quelques 30 marches raides, la récompense de cette vue inédite est là, avec la possibilité de contempler de près le carillon composé de 4 cloches, qui répondent aux petits noms de : Emile, Hélène, Paul et Yves. Le système de mouvement des cloches été restauré en juin 2022 par l'entreprise spécialisée Alain Macé de Saint-Brieuc : il permet de sonner à nouveau la volée, pour le plaisir des habitants.

Mais l'église, ce n'est pas que le clocher : avant ou après la montée, les amateurs ont pu bénéficier des explications documentées de Bernard Jezequel, du Comité Paroissial de Mellac. Ces visites flash ont été suivies avec grand intérêt.

La visite du clocher et de l'église seront reconduites pour l'édition 2023, qui se déroulera le week-end des **16 et 17 septembre** prochains.

UNE ANIMATION AUTOUR D'UN DES THÈMES 2023, LE « PATRIMOINE VIVANT », SERA AUSSI DE LA PARTIE !

Le « Patrimoine Vivant » désigne les pratiques, les expressions, les connaissances et les savoirs-faire transmis d'une génération à l'autre qui sont recréés en permanence comme les chants, les danses, les rituels, les fêtes, les savoirs-faire liés à l'artisanat traditionnel ou encore les connaissances liées à la nature et l'univers.

Chacun de nous fait vivre un certain nombre de ces patrimoines vivants qui lui ont été transmis par sa famille ou au gré de ses interactions sociales et culturelles. Ces pratiques sont parfois associées à des objets, des paysages ou des monuments. Le patrimoine vivant leur donne alors sens.

Les lieux remarquables de la chapelle de La Madeleine, du Moulin Blanc et du Manoir de Kernault seront bien entendu ouverts et animés pour ce rendez-vous annuel.

L'ÉTÉ ET LA RENTRÉE CULTURELS

RÉSIDENCE ARTISTIQUE : MES VOIX DE FEMMES

Du 25 au 29 septembre, la commune de Mellac accueillera en résidence l'artiste Betty Loop, pour la préparation d'un spectacle musical intitulé " Mes voix de Femmes " qui doit sortir en 2024.



L'artiste en scène : Aline Le Matelot, moëlanaise, qui s'est produite sur le pays de Quimperlé en 2022 au Festival Dehors les Artistes.

Le projet : un seule-en-scène qui raconte des tranches de vie vécues par des femmes. Le live looping « J'aimerais que ce spectacle musical soit un support pour questionner nos habitudes culturelles et éducatives, notre vocabulaire, nos rôles, nos places dans la société, quels que soient notre genre ou nos convictions ; et peut-être même réussir à démonter certaines idées reçues, déconstruire certains stéréotypes. Pour la symbolique et l'image renvoyée par une femme seule au plateau, j'ai choisi d'être uniquement accompagnée sur scène de mon looper et d'une scénographie légère. »

Esthétique proposée : le live looping (bande son créée en direct à partir de sons générés par la voix ou par le corps) et le théâtre.

A Mellac, l'équipe artistique travaillera la scénographie du spectacle.

Au cours de la semaine, un temps de partage avec les artistes sera organisé pour des Mellacoises et Mellacois.



BETTY LOOP AU MOULIN BLANC

Vous voulez découvrir Betty Loop en vrai cet été ? Réservez votre **jeudi 6 juillet** prochain et descendez au Moulin Blanc pour assister au seule-en-scène de l'artiste à 19h.

L'association des Amis du Moulin Blanc et la commune s'associent pour vous proposer cette représentation. Ouvert à toutes et tous – prix libre – possibilité de navette à partir du parking – buvette et petite restauration sur place.

ENCOQUINEZ-VOUS À MELLAC !

La compagnie du Grand Tout, basée à Bannalec, a déjà enchanté le public mellacois en 2022 avec une représentation exclusive : « Les belles saisons », lecture théâtralisée plein de poésie et de bonne humeur.



Elle revient en 2023 avec une nouvelle lecture théâtralisée issue du cycle des péchés capitaux : après la paresse et la colère, la luxure ! Parfois burlesque, parfois nostalgique, toujours élégant, ce moment vous ravira par la verve et la sensibilité des acteurs et de la mise en scène.

Venez nombreuses et nombreux découvrir ces coquinerries le samedi **1^{er} juillet à 17h30** dans la salle multifonctions de la mairie. Entrée libre, spectacle ouvert à toutes et tous.



RENDEZ-VOUS À LA MELLA'THÈQUE

LES SORTIES CULTURELLES DE LA MÉDIATHÈQUE SONT DE RETOUR !



ON A AIMÉ ... NINA SIMONE EN BD

de Sophie Adriansen

En lien avec la célébration en 2023 des 20 ans de la mort de Nina Simone, une BD sur son parcours. L'histoire de l'émancipation d'une jeune femme noire et pauvre au sein d'une Amérique marquée par la ségrégation raciste. L'artiste a réalisé une carrière de pianiste et chanteuse, et s'est engagée dans le mouvement de défense des droits civiques. Des pages documentaires concluent chaque chapitre.



Dans le cadre de sa mission d'accès à la culture, la bibliothèque de Mellac proposait depuis de nombreuses années des sorties culturelles aux habitantes et habitants intéressés.

Le principe : selon l'actualité culturelle, une visite pour une exposition ou une activité dans un musée reconnu est décidé (Picasso à la Fondation Leclerc de Landerneau, Doisneau aux musée des Beaux-Arts de Quimper par exemple). Les personnes intéressées s'inscrivent et payent leur entrée tarif groupe. La commune organise l'opération et prend en charge le transport à partir de Mellac.

Il s'agit ainsi de permettre d'accéder à des lieux culturels mais de le faire en groupe, format plus convivial et qui permet de bénéficier d'une visite guidée, ce qui rend l'expérience plus qualitative. Le voyage en bus est de plus une solution pour diminuer l'impact énergétique de cette action sur notre environnement.



Cette opération a aussi été menée par le passé pour les habitants de plusieurs communes proches (Mellac, Baye, Le Trévoux) afin de mutualiser les moyens et favoriser l'interconnaissance.

La Mella'thèque remettra donc en place ce dispositif à la rentrée 2023 : suivez l'info sur [www.matilin.bzh/page Mellac](http://www.matilin.bzh/page/Mellac) ou actualités !

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Sur place en médiathèque ou à l'adresse bibliotheque@mellac.bzh

AVENTURES EN FAMILLE : 42 IDÉES POUR VOYAGER AU GRAND AIR AVEC SES ENFANTS

de Thibault Liebenguth

Des conseils pour voyager en famille en France, hors des sentiers battus : randonner avec un âne, faire un voyage en van, marcher de refuge en refuge, partir à vélo, entre autres. Avec des itinéraires, des informations pratiques et des témoignages. Pour préparer vos prochaines vacances !



L'équipe de la Mella'thèque

FANTASTIQUES CRÉATURES

Après le partenariat réussi des Rias 2022, le Manoir de Kernault (antenne de l'EPCC Chemins du Patrimoine en Finistère) et la Municipalité ont pu poursuivre la collaboration autour de l'exposition Fantastiques Créatures, dévoilée au manoir en décembre dernier. Pour l'occasion, les licornes, sirènes et autres dragons ont fait le mur pour une petite tournée de 3 épisodes à la Mella'thèque.



Nolwenn Bazile, médiathécaire jeunesse, a permis aux enfants de 3 à 6 ans et leurs familles d'apprivoiser les créatures : des temps de partage pour se poser, pour découvrir les nombreux albums illustrés de la médiathèque et des histoires

qui donnent envie d'aller visiter l'exposition. Ces séances de lecture jeunesse appréciées du public se sont conclues avec délice par un goûter arrosé au jus de pomme de Kernault. Les 2 partenaires envisagent d'autres actions communes pour 2024.

AUTRE COLLABORATION LOCALE

Les peintres amateurs de l'association mellacoise Mell'acrylique ont livré leur version des créatures fantastiques en réalisant un triptyque qui est exposé depuis le 19 juin au sein de l'exposition Fantastiques Créatures. A découvrir en visitant l'exposition jusqu'au 5 novembre 2023 dans des lieux réaménagés avec de nombreuses activités pour les petits et les grands !

Renseignements, tarifs et horaires sur ww.cdp29.fr

FAIRE SOI-MÊME ET PARTAGER

Le tricot, la couture, le crochet ... des ateliers guidés et des rendez-vous en autonomie au cours de l'année, sur inscription ou en passage libre : c'est gratuit, c'est ouvert aux débutants, adultes et jeunes. On y partage ses expériences et ses trucs !



RENSEIGNEMENTS

Sur place en médiathèque, au
02.98.71.93.86 ou bibliotheque@mellac.bzh

LE CAFÉ-LECTURE

Le concept du café-lecture :
se retrouver pour échanger sur des ouvrages, le temps d'une boisson chaude, en toute convivialité.



Le rdv : le vendredi tous les 2 mois à 17h30 à la Mella'thèque ou dans un lieu extérieur, gratuit et ouvert à chacune et chacun.

Comment ça marche : à chaque rendez-vous, Elena Marlier, responsable de la Mella'thèque, propose une sélection de 12 ouvrages dans lesquels piocher les 2 mois à venir. Au café-lecture, on « causera » autour de ceux qui ont été lus, aimés ou boudés par les lectrices et lecteurs.

LA MELLA'THÈQUE, C'EST AUSSI LE DIMANCHE !

Quand le projet de la nouvelle médiathèque a été élaboré, un travail important sur la construction de la grille horaire a été réalisé entre agents, élus et bénévoles.

Il était primordial dans cette réflexion :
✓ d'ouvrir le lieu le plus possible,
✓ de pratiquer des horaires pour tous les publics,
✓ de mettre en place des tranches horaires faciles à retenir,
✓ d'ouvrir sur des horaires atypiques : soir, heure de midi et ...le dimanche !

Pourquoi le dimanche ? parce que cela reste encore majoritairement un jour de loisir et de repos et que nous souhaitons permettre aux habitants de Mellac d'accéder à un lieu et des activités culturelles gratuites un jour où ils peuvent en profiter, notamment en famille. Le dimanche ne doit pas être laissé aux seules activités commerciales.

Alors, depuis l'ouverture de la Mella'thèque en 2020, nous ouvrons le dimanche toute l'année !

Ceci grâce à la bonne organisation des 2 médiathécaires communales mais aussi surtout grâce à l'engagement des 10 bénévoles que compte le service de lecture public de Mellac. Merci de tout cœur à elles et lui !

Venez donc profitez du lieu toute l'année le dimanche pour lire, flâner, observer le parc François Mitterrand depuis la terrasse, écouter de la musique, discuter avec vos amis, jeter un œil à la presse, faire vos devoirs, jouer à Mario Kart en groupe, raconter des histoires aux petits, et plus encore...

Retrouvez les horaires d'ouverture de la médiathèque en page 2.

COMMENT UTILISER LES SERVICES PUBLICS SUR INTERNET



Lenig Duïgou, conseillère numérique, propose le **mardi 14 novembre** de 16 h à 17 h 30 un atelier pour 6 personnes sur le thème de la découverte des services publics sur Internet. L'idée : se familiariser avec le fonctionnement des services en ligne et se sentir plus à l'aise pour les pratiquer en autonomie lorsque l'on en a besoin.

Inscription à la médiathèque ou en mairie

PERMANENCE NUMÉRIQUE

L'accompagnement au numérique est un service de proximité, gratuit et sur rendez-vous proposé par Quimperlé Communauté.



Nous vous accompagnons dans vos démarches numériques à :

Retrouvez la conseillère numérique chaque mois à la médiathèque pour vous accompagner dans l'apprentissage du numérique au quotidien pour devenir autonome et vous guider dans vos démarches informatiques.

Inscription à la médiathèque ou en mairie

PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

19 septembre 17 octobre
21 novembre 19 décembre

MELLAC AUTREMENT

Les CCAS sont à la fois les premiers observateurs de la précarité, le premier guichet républicain pour les publics en difficulté et les acteurs de proximité les plus réactifs pour coordonner l'action sociale municipale ou orienter les demandeurs vers les structures adéquates.

A Mellac, lors du conseil municipal du 3 novembre 2021, après la démission de l'adjointe aux solidarités, nous avons proposé la nomination à ce poste de Marie-Christine PERON, élue de notre groupe et acceptée par la majorité municipale. Dès sa prise de fonction, notre nouvelle conseillère municipale déléguée à l'action sociale s'est investie pleinement dans ses fonctions. Elle a su fédérer autour d'elle une équipe dynamique, motivée et très impliquée, pour être à l'écoute des plus fragiles et venir en aide aux 75 personnes qui en ont besoin sur la commune. Brunch dansant pour nos anciens, collecte et distribution de l'aide alimentaire, montage d'un vestiaire solidaire, participation à la collecte nationale pour l'Ukraine : Marie-Christine PERON a su multiplier les actions ponctuelles tout en poursuivant le travail de fond. L'efficacité de son équipe a d'ailleurs été reconnue de manière très concrète par les élus municipaux lorsqu'ils ont voté à l'unanimité une augmentation de 3000 euros de la subvention du CCAS.

Le groupe MELLAC AUTREMENT est fier de voir sa représentante participer de manière aussi efficace à la vie communale. C'est la force de notre équipe : des élus investis au quotidien pour être une opposition constructive au plus près des préoccupations de nos concitoyens.

Robert Sabatier, écrivain, déclarait : « s'opposer n'est autre que proposer. Une opposition sans propositions n'est qu'un mouvement d'humeur. »

Pascale NIGEN, Marie-Christine PERON, Christophe LESCOAT, Pascal GRANDIN

MELLAC PLUS LOIN

2020-2026 : nous sommes à mi-mandat, et un état des lieux s'impose.

Si on regarde dans le rétroviseur, le constat est inquiétant : en 3 ans, le Maire et son équipe ont voté une augmentation de la taxe d'aménagement, ainsi qu'une augmentation de la taxe foncière, alors qu'en contrepartie, aucun projet structurant pour la commune n'a été enclenché.

Ces hausses d'impôts sont injustes et injustifiées. La commune dispose d'une trésorerie confortable et le recours à l'emprunt était un levier, pour peu qu'il y ait des projets à financer.

Les projets auraient pu être nombreux :

- Pour consommer de manière plus raisonnable et éviter les hausses de prix de l'énergie ou des denrées à la cantine.
- Pour répondre aux besoins des associations, dont il faut saluer le dynamisme et l'engagement.
- Pour entretenir notre patrimoine afin d'éviter qu'il ne se dégrade.

Par exemple, l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle polyvalente aurait permis de réaliser une opération double : régler le problème d'étanchéité et réduire notre dépendance énergétique.

Ou encore, la création d'une exploitation maraîchère communale pour fournir le restaurant scolaire en légumes frais : des gains importants (écologiques, pédagogiques, économiques...), tant pour la qualité des repas servis, que pour le coût pour la commune et pour les familles.

Les économies réalisées auraient pu accompagner financièrement les associations, qui au lieu de batailler pour obtenir des réponses de la mairie, pourraient consacrer leur formidable énergie dans le copilotage de projets nécessaires au maintien de leur activité. On pense au foot, tennis, judo, skate, parents d'élèves et bien d'autres encore...

Au lieu de cela, on gaspille l'argent en consacrant presque un demi-million d'euros dans des changements de fenêtres !

En 3 ans, la seule « avancée significative » est l'augmentation des impôts. Il reste 3 ans, Mellac mérite que l'argent soit raisonnablement investi, avec sérieux, travail et concertation.

Séverine ESCOLAN, Gilles LOZACHMEUR et Gilles DARRACQ

Recette

LE GÂTEAU AUX POMMES

proposé par une mamie mellacoise



1

INGRÉDIENTS POUR LE GÂTEAU

- 2 belles pommes
- 1 œuf entier
- 5 càs rase de farine
- 4 càs rase de sucre
- 3 càs rase de lait
- 2 càs rase d'huile de tournesol
- ½ paquet de levure chimique
- 1 pincée de sel

PRÉPARATION DU GÂTEAU

Couper les pommes en petits morceaux. Mélanger les ingrédients et verser la préparation dans un moule à tarte beurré de 30 cm. Enfourner à 210° pendant 8 à 10 min (il faut qu'il soit doré).

2

INGRÉDIENTS POUR LA CRÈME

- 100 g de beurre
- 1 œuf
- 4 càs rase de sucre
- 1 sachet de sucre vanillé

PRÉPARATION DE LA CRÈME

Préparer une crème avec 100 g de beurre fondu, 4 cuillères à soupe de sucre, 1 œuf entier et un paquet de sucre vanillé. Recouvrir le gâteau de cette préparation et remettre au four pendant 8 à 10 mn. Il faut qu'il soit bien doré mais pas trop bruni.





ENTRÉE :
1 EURO

RESTAURATION
SUR PLACE

JEUX,
ANIMATIONS
ET ACTIVITÉS
MOTORISÉES

MARCHÉ DE
PRODUCTEUR

AGRI fête

MELLAC 2 & 3 SEPTEMBRE 2023

Innovater pour demain

CONCERTS
FEU D'ARTIFICE

SAMEDI 2 SEPT.

Pat et Nono, Mask Ha

Gazh, Amicis

Entrée payante

